



• **BETTERAVES :**

Présence des noctuelles défoliatrices et pégomyies en régression
Présence de teigne en augmentation
Augmentation de la présence des maladies foliaires

• **MAIS :**

Vol de pyrale en baisse et premières éclosions de pontes

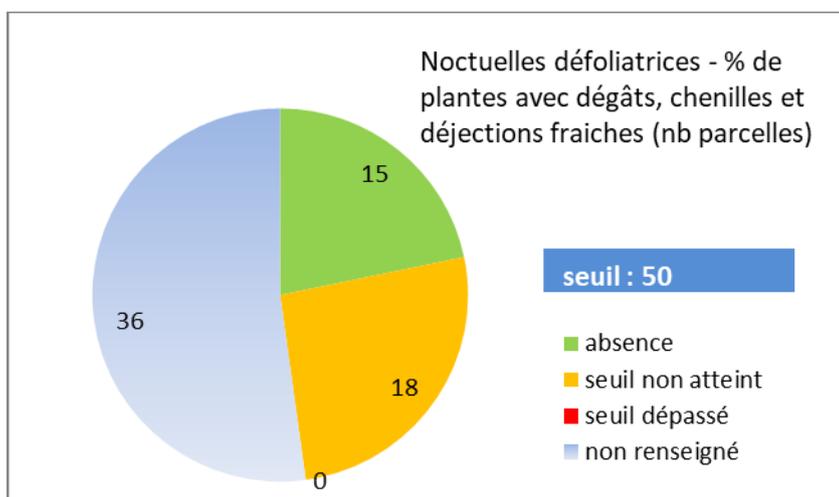
BETTERAVES

69 parcelles observées cette semaine.

BIO AGRESSEURS :

Noctuelles défoliatrices:

Les conditions sont peu propices à l'activité des noctuelles défoliatrices. Nous constatons une diminution de leur présence. Elles sont observées sur 18 parcelles du réseau, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.

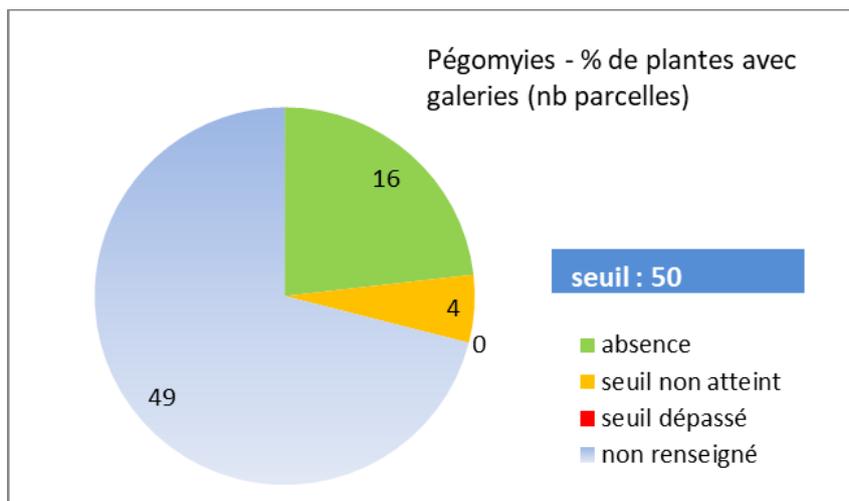


Noctuelle défoliatrice
(photo I.T.B)

Pégomyies:

Peu d'évolution cette semaine, présence de galeries pour 4 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec galeries et présence d'asticots au stade couverture.

Nous constatons également un net ralentissement des pontes de pégomyies, les conditions chaudes sont favorables aux avortements.

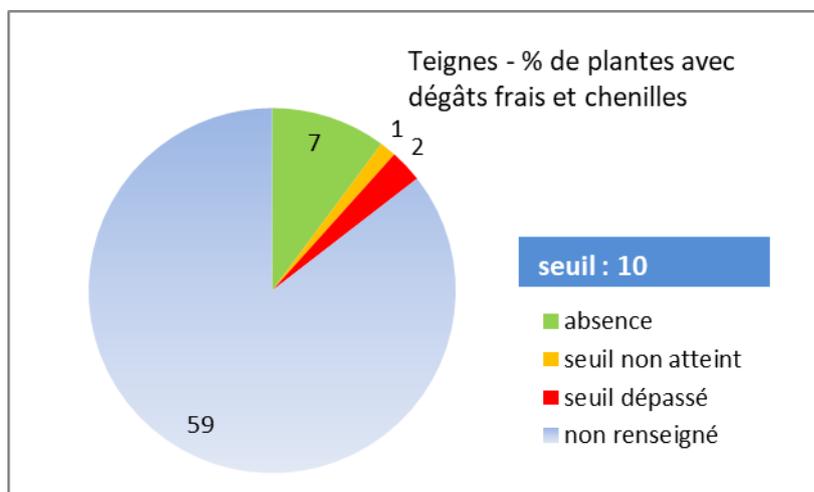


Teignes :

Cette semaine, 3 parcelles situées dans l'Aisne signalent la présence de teignes. **Deux d'entre elles ont atteint le seuil indicatif de risques de 10% de betteraves avec chenille.**

Les conditions chaudes et sèches sont favorables à leur activité.

Une pluie intense et conséquente ou l'irrigation favorisent la régulation naturelle des teignes dans le cœur des betteraves.

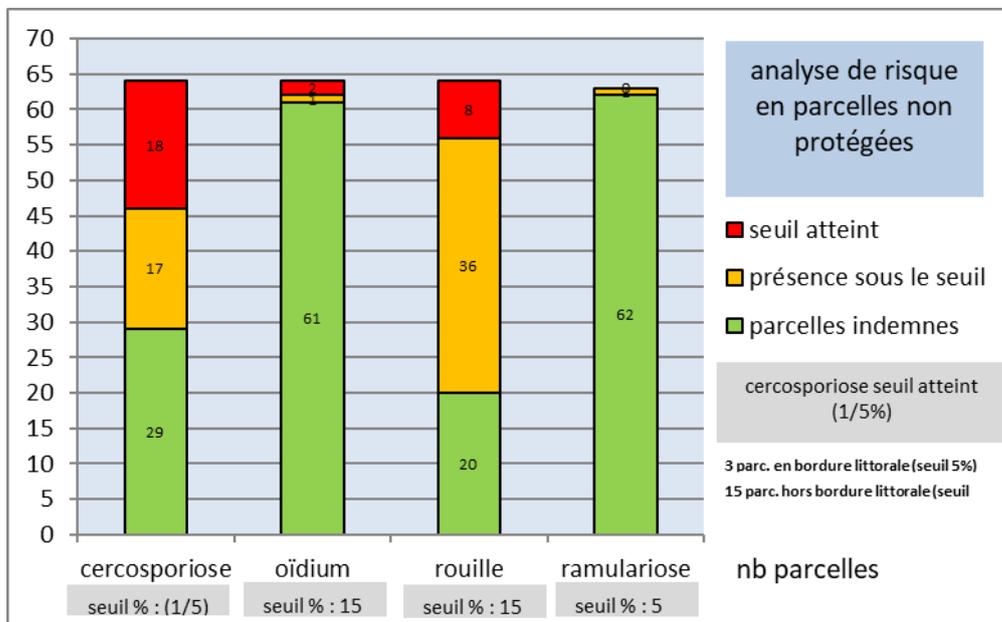


Maladies du feuillage

La majorité des maladies sont présentes. La cercosporiose est observée dans 35 parcelles, dont 18 ont atteint le seuil indicatif de risque (voir tableau ci-dessous)

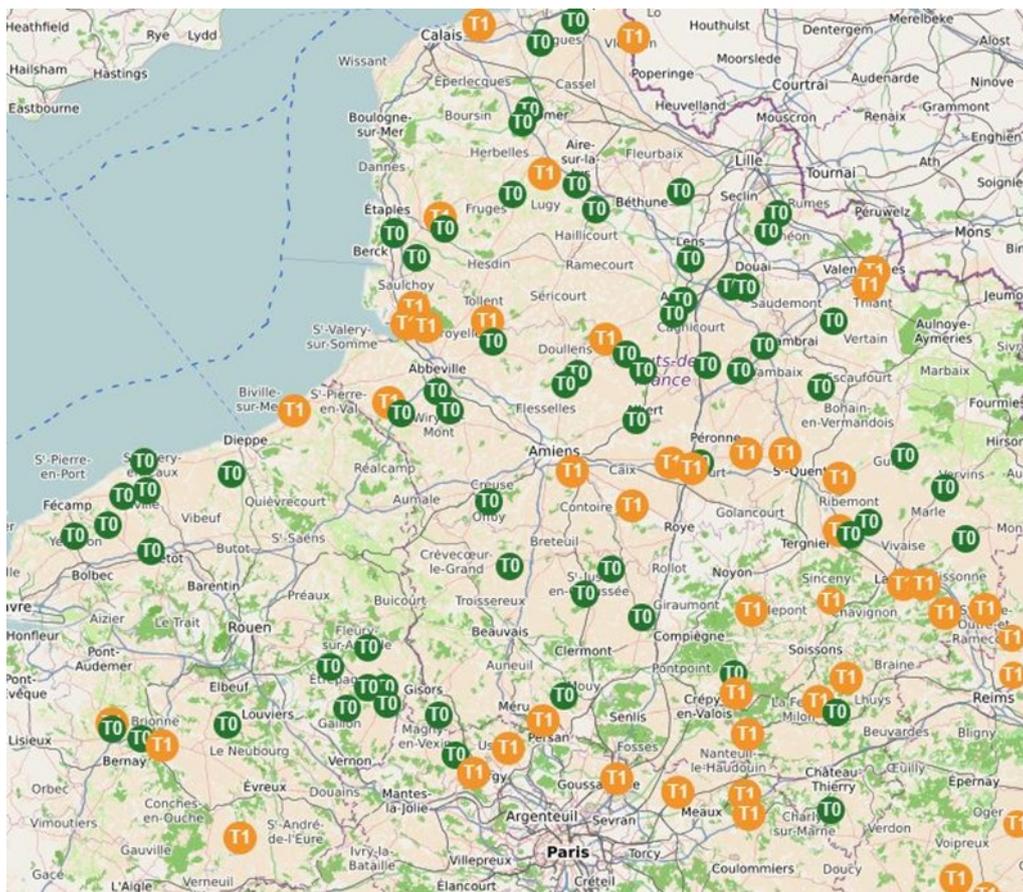
La rouille est présente dans 44 parcelles dont 8 ont atteint le seuil indicatif de risque.

Cette semaine nous observons la présence d'oïdium sur 3 parcelles du réseau, dont 2 ont atteint le seuil indicatif de risque. Cette présence est très variable d'une parcelle à l'autre, en fonction de la sensibilité variétale, et de sa situation pédoclimatique (type de sol, fond de vallée, ...).



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.
 Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

Capture « Alerte Maladies » au 19 juillet :



Légende :

- T0** T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** T3 : ...
- T4+** T4 et plus

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies
du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2
Début de la protection avant la mi-août			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Seule une loupe permet d'identifier avec certitude l'authentification d'une tâche de Cercosporiose. Elle permet de voir les conidies (petits points noirs à l'intérieur), preuve de la fructification de la maladie.



Loupe « compte fil »
(photo ITB)



Tâche non certifiée
« absence de point noir »



Symptôme de
Cercosporiose « Conidies au
milieu » (photo ITB)

MAÏS

17 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 14 feuilles à floraison femelles.

Suivi du vol de la pyrale :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 22 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- 6 pièges sont indemnes de capture.
- 14 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- 2 pièges entre 11 et 15 pyrales.



Inflorescence femelle
du maïs
(V. DUVAL, Fredon
Hauts-de-France)

Commune	code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées		
		Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
CHIVY-LES-ETOUVELLES	02000	10	12	2
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0	11	0
SONS-ET-RONCHERES	02270	15	22	0
MONDREPUIS	02500	34	14	15
TRUCY	02860	4	5	9
VILLERS-POL	59530	3	13	2
TILLE*	60000	2	8	9
ABANCOURT	60220	1	0	1
JAMERICOURT	60240	8	1	0
ROTANGY	60360	3	20	1
PUISEUX-LE-HAUBERGER	60540	5	1	0
CLERMONT DE L'OISE*	60600	2	12	5
ONS-EN-BRAY	60650	2	0	7
PERNES-LES-BOULOGNE	62126	3	3	2
ECHINGHEN	62360	0	0	0
MIANNAY	80132	2	4	0
ONEUX	80135	2	5	8
NAOURS**	80260	1	2	15
COTTENCHY**	80440	1	5	5
BOVES**	80440	0	0	3
BOUSSICOURT	80500	15	7	1
CANAPLES*	80670	1	2	9

(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

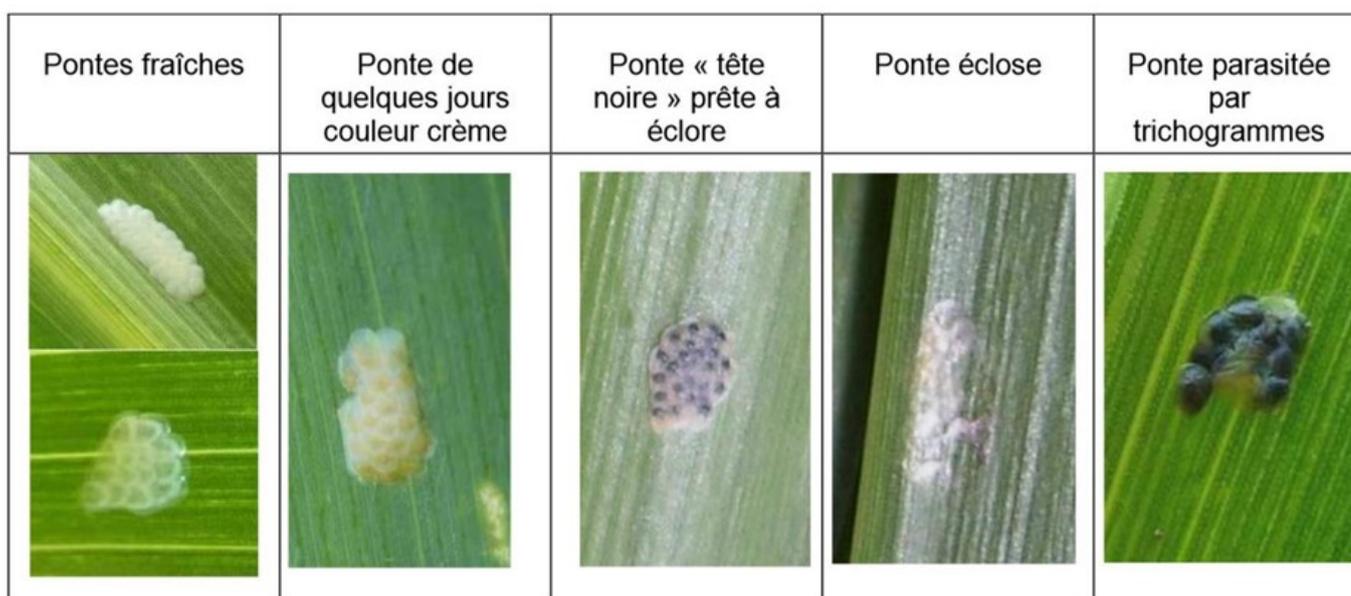
Suivi des pontes :

De nouvelles pontes de pyrales sont observées à Pernes-lès-Boulogne (Pas-de-Calais) et Cottenchy (Somme). Il s'agit de pontes "fraîches". La présence de ponte écloses est observée à Boussicourt (Somme). Sur ces trois sites, le seuil indicatif de risque n'est pas encore atteint.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes		
		Totale	"fraîches"	Écloses
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0	0	0
SONS-ET-RONCHERES	02270	0	0	0
COTTENCHY	80440	6	4	0
ROTANGY	60360	0	0	0
BOUSSICOURT	80500	3	0	3
ABANCOURT	60220	0	0	0
ONS-EN-BRAY	60650	0	0	0
PERNES-LES-BOULOGNE	62126	2	2	0

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

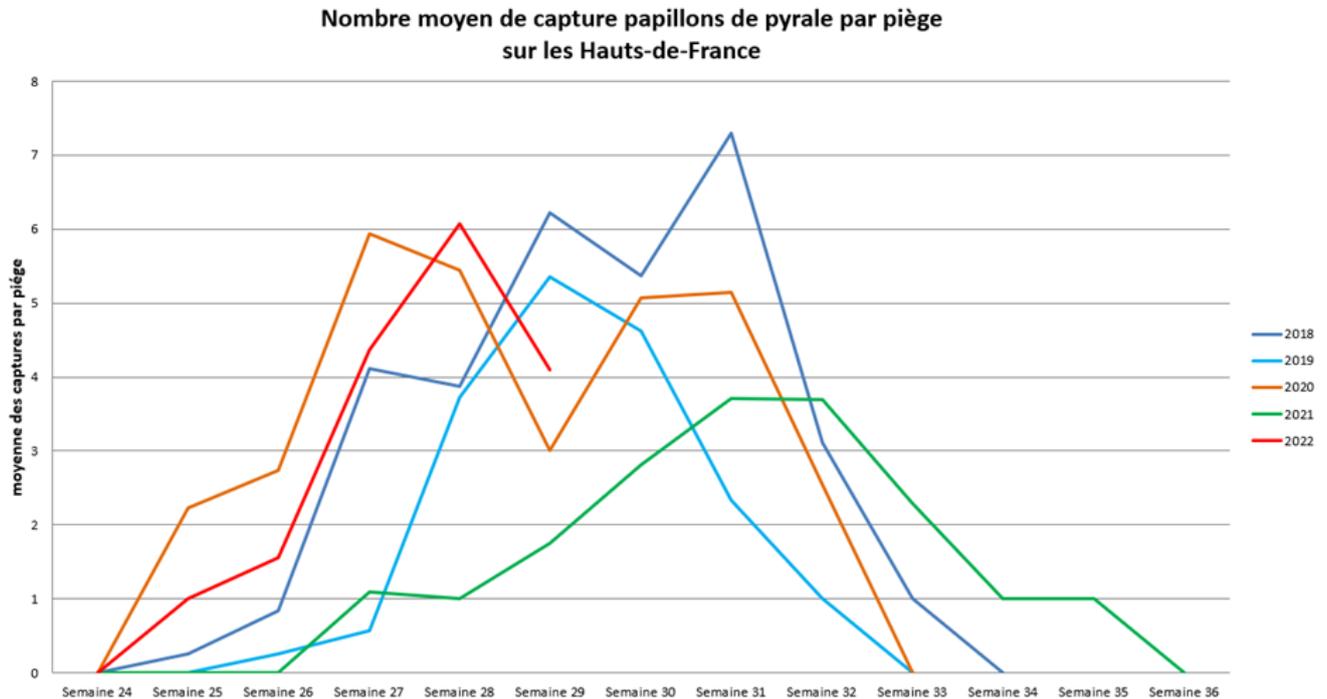


Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Le vol des papillons de pyrale est en baisse avec une moyenne des captures de 4.27 pyrales / pièges. La courbe de vol 2022 se rapproche de la situation de 2020. Les conditions chaudes de ce début d'été ont permis une émergence précoce des papillons de pyrale. Un deuxième vol (2eme cycle) est donc probable.



Les premières éclosions de ponte de pyrale sont constatées. Il est donc maintenant possible d'observer les premières chenilles baladeuses dans les parcelles de maïs.

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, la période optimale en lutte conventionnelle est le stade "chenille baladeuse", à condition que le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteurs de ponte soit dépassé. Pour le choix de la lutte, il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons et des insectes pollinisateurs qui butinent les inflorescences mâles du maïs.

Ce message est la dernière analyse de risque maïs de cette saison.



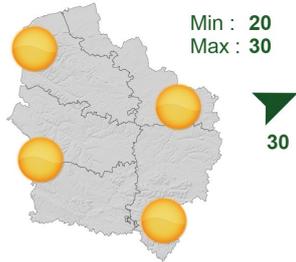
**Coccinelle adulte de type abeille
(Vincent DUVAL,
FREDON Hauts-de-France)**



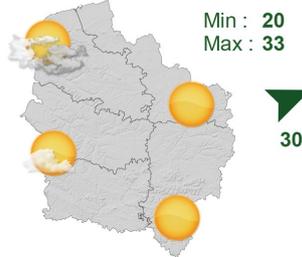
**Insecte pollinisateur
(Vincent DUVAL,
FREDON Hauts-de-France)**

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2022** dans les BSV Grandes Cultures n°15 du 24 mai 2022. Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.

Mercredi 20 Juillet



Jeudi 21 Juillet



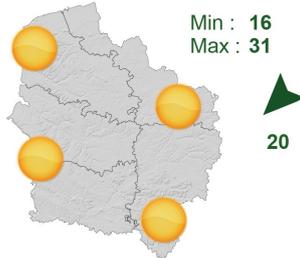
Vendredi 22 Juillet



Samedi 23 Juillet



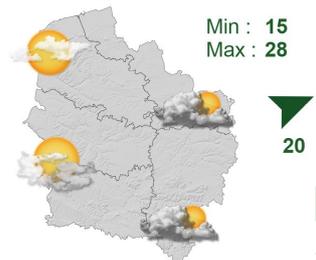
Dimanche 24 Juillet



Lundi 25 Juillet



Mardi 26 Juillet



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, **Mais** : V. Duval - Fredon Picardie, **Protégés** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Debeauvais, F. Coutaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ille de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

